

## Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

## Examens d'admission en cours de scolarité dans l'école publique

1014 Lausanne

## Inscription à l'examen d'admission pour l'année scolaire 2023-2024

Les élèves issus d'une école privée, d'une scolarisation à domicile, d'une école d'enseignement spécialisé ou d'une école extérieure au canton qui désirent rejoindre l'école publique soit en 9°, soit en 10°, soit en 11° année de la voie prégymnasiale (VP) doivent passer un examen.

Pour les élèves domiciliés à Lausanne, cet examen se déroulera dans l'établissement primaire et secondaire lausannois Isabelle-de-Montolieu.

Pour les autres élèves domiciliés dans le canton de Vaud, il se déroulera dans l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de domicile ou à leur région scolaire.

Les examens d'admission pour la 9<sup>e</sup> VP, 10<sup>e</sup> VP et 11<sup>e</sup> VP auront lieu **du mardi** 25 avril au vendredi 28 avril 2023.

Les parents des élèves concernés sont invités à inscrire leur(s) enfant(s) **dès le lundi 13 mars et jusqu'au vendredi 24 mars 2023** auprès de la direction de l'établissement scolaire correspondant à leur lieu de domicile. Ils recevront des informations détaillées au moment de l'inscription.

Pour les élèves domiciliés à Lausanne, l'inscription aux examens est enregistrée par le Service des écoles et du parascolaire, place Chauderon 9 (en cas de questions: 021 315 64 17 – lundi, mercredi, jeudi, vendredi ou courriel à: sep@lausanne.ch).

Toutes les informations concernant ces examens se trouvent sur: www.vd.ch/exadmi.

Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée